

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du bridge-Club de Villers-Cotterêts, le 29 septembre 2017.

Cinquante et un membres du club sont présents. La séance est ouverte à 18h00.

Rapport moral de l'année « Bridge » 2016-2017

Merci à tous d'être présents. Certains membres sont absents et excusés.

Tout d'abord, nous nous souvenons de ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale.

Paulette JANOTS, qui ne participait plus depuis quelque temps à notre activité, mais qui a été très longtemps membre de notre club et une bridgeuse assidue –Et qui a continué à l'être, mais sous une autre forme–, est décédée en février 2017.

Et Jean-Claude COLAS, membre du club de Soissons, mais adhérent extérieur chez nous pendant de nombreuses années, est également décédé en février.

Minute de silence.

Notre activité : Elle s'est maintenue à peu de choses près à celle que nous avons connue l'année dernière, un peu moins de participations aux tournois du vendredi, mais une fréquentation plus importante aux séances du mardi. A propos des séances du mardi, il nous faut ici remercier la municipalité, qui nous permet d'utiliser la salle de la « Maison du Parc », laquelle convient tout à fait à notre besoin.

Pour le vendredi, rappelons que tout joueur démuné de partenaire est le bienvenu. Une inscription préalable sur le site géré par Eric BETTENS est souhaitée et permet ainsi de trouver un partenaire.

A propos de ce site, veuillez le consulter régulièrement, des nouvelles, des résultats et des conseils et des photos de nos divers événements y sont proposés.

En parlant des compétitions, au sein du Comité de Champagne, signalons les performances en « Espérance » de Mesdames LANDRU et MANTEL, de l'équipe dames par quatre (Viviane TOULOTTE, Annick LATRE, Christine DUGUET et Anne DESSALINES) en division 4 et de l'équipe de Villers-Cotterêts (Eric BETTENS, Benoît TOULOTTE, Robert LATRE et moi-même) en Interclubs division 3, équipe qui, bien que 15^{ème} à l'indice, a réussi à se hisser à la première place et devenir ainsi championne de Champagne. Des circonstances malheureuses et des contraintes d'emploi du temps des membres de l'équipe ont fait que l'étape suivante, fédérale, n'a pu être disputée. Espérons que ce sera pour une prochaine fois.

Toujours au chapitre des compétitions, nous n'avons pas encore reçu les petits. Ils sont désormais disponibles à l'hôtel Bonanite ou à la Maison du Parc, où vous pourrez les consulter.

En ce qui concerne la santé financière de notre club, notre trésorier Gérard GEANTY vous a détaillé le résultat de l'exercice tout de suite après le rapport moral.

L'exercice écoulé s'est soldé par un léger déficit qui vous a été expliqué. Ce déficit est entièrement dû à des prestations en faveur de nos membres.

Bref, cette situation comptable nous permet de maintenir la cotisation et licence à 45€. La cotisation « membre extérieur » reste à 20€ et les droits de table à 2€50.

Cette année encore, le club a fermé en août, en raison de l'absence de nombreux bridgeurs à cette époque. Certains de nos membres déplorent cette fermeture et suggèrent, puisque l'affluence en août est minime, de se replier sur la salle de la « Maison du Parc » pour les séances du mardi.

Comme tous les ans, un stand « Bridge » a été tenu lors du dernier Forum des associations proposé par la mairie de Villers-Cotterêts. Quelques visites, dont deux intéressantes, et une prometteuse au niveau de l'intérêt porté au bridge.

A propos de l'informatique et du système « Bridgemate », sauf erreur de notre part, seul Eric et moi-même sommes à l'aise avec la manipulation du logiciel et l'établissement des résultats. Il est grandement souhaitable que ces capacités soient étendues à d'autres membres du club. Eric et moi-même sommes tout disposés à dispenser une mini-formation sur cet emploi. Deux volontaires se signalent : Christian BARBIER et Jean-Pierre BREVIGNON. Une séance de formation préalable est prévue le mardi 10 Octobre, à la « Maison du Parc ».

J'ai participé le 30 septembre à l'assemblée générale du Comité de Champagne, à Reims. Au chapitre des bonnes nouvelles, le titre de vice-champion du monde de nos représentants, et les très bonnes performances des jeunes. Au chapitre des moins bonnes, la situation financière de la FFB qui ne paraît pas florissante pour diverses raisons, dont la baisse des effectifs et la moindre participation aux compétitions n'est pas la plus alarmante...

A ce propos, je joins le rapporté des exposés, d'abord celui de notre ex-Président du Comité de Champagne, Jean LORIN, puis celui de Patrick BOGACKI, membre du Comité directeur de la FFB et vice-Président. Vous vous ferez une idée...

A signaler toutefois diverses réactions, toutes négatives, de différents Présidents de clubs du Comité de Champagne, dont le vôtre. J'ai pour ma part indiqué que nous verrions d'un très mauvais œil une quelconque augmentation du prix des licences, ou des autres ponctions habituelles, destinées à rétablir peu ou prou une situation financière déficitaire qui n'est que le fait d'une espèce d'incurie managériale.

Veillez bien prendre en compte les événements à venir : Le tournoi du Téléthon le 1^{er} décembre (Ou le 8, ce sera selon les diverses disponibilités) et la tenue de la « Coupe Alexandre Dumas », le 11 mars 2018. Espérons que l'affluence sera au rendez-vous.

Les membres du bureau, Monique LANDRU-SERVOTTE, Eric BETTENS, Bernard FRENOY, Gérard GEANTY, Jean-François SAMIER (Absent et excusé) et moi-même, sollicitent votre approbation sur leur reconduction pour l'année 2016-2017.

Vote. Contre : 0 Abstention : 0. Adopté à l'unanimité des membres présents.

Vote de l'assemblée sur le rapport moral : Contre : 0 Abstentions : 0. Adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour terminer, je voudrais signaler l'absence de Jean-Luc AUMEUNIER, en souci de santé, et donner quelques nouvelles d'un de nos anciens membres, Claude SUCHET, qui éprouve aussi en ce moment bien des ennuis, également de santé.

Je vous remercie et je passe la parole à Gérard Geanty, ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes pour le rapport financier.

Rapport financier de l'exercice 2016-2017

Présenté par notre trésorier, Gérard GEANTY.

Vous trouverez en annexe les documents de trésorerie.

Christine DUGUET, présente les attendus des vérificateurs aux comptes (Elle-même et Robert LATRE). Les comptes sont estimés exacts et sincères.

Avis de l'assemblée sur le rapport financier et le bilan comptable :

Contre : Zéro Abstention : Zéro. Adopté à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19h00.

Yves DESSALINES d'ORBIGNY